



2021-22 Wholesale Multiday Heli Package Booking Form



reservations@selkirk-tangiers.com

T: 250.837.5378

TF: 1.800.663.7080

Fax: 250.837.5766

Name: _____ Date of Birth: Month: _____ Day: _____ Year: _____

Mobile: _____ Email: _____ First Language: _____

Address: _____ City: _____ Prov/State: _____

Country: _____ Postal/Zip: _____ Requested Trip Date(s): _____

Type of Package: ☐ Classic ☐ Small-Group ☐ Private/Pinnacle # of Heli Ski Days: _____ Discipline: ☐ Skier ☐ Snowboarder

Have you: Heli skied before? ☐ YES ☐ NO Cat skied before? ☐ YES ☐ NO Backcountry skied before? ☐ YES ☐ NO

How many days per year do you ski/snowboard? ☐ 1-5 ☐ 6-10 ☐ 11-20 ☐ 21+ How many years have you skied/boarded? _____

Do you have any injury, current or previous, that could affect your heli day(s)? _____

Ability Level: ☐ Intermediate (■) ☐ Advanced (■■) ☐ Expert (◆) ☐ Expert+ (◆◆)

Powder Experience: ☐ None ☐ Little ☐ Moderate ☐ Lots

If you are unsure, please consult the Fitness and Ability Level Guide on our website at: <http://www.selkirk-tangiers.com/your-trip/fitness-ability>

Due to Canadian Aviation regulations regarding maximum weights allowed for helicopters, we also require your naked body weight (without clothing/gear). Please provide the most accurate weight possible so we can plan groups accordingly. Weight: _____ ☐ lbs ☐ kg

Allergies or Dietary Requirements: _____

Medical Conditions we should be aware of: _____

Emergency Contact Information (a person who is not heliskiing on this trip with you):

Name: _____ Relationship: _____

Home Phone: _____ Alternate Phone: _____

Please include credit card information to cover incidental purchases (extra meters, retail items, etc.) made during your heli trip:

☐ VISA ☐ MASTERCARD ☐ AMERICAN EXPRESS CARD # _____ Exp: _____/_____/_____

Name appearing on credit card: _____ CVV2 number at back of card _____

2021-22 Booking Conditions for Multiday Packages

I hereby apply to book one of the Selkirk Tangiers Helicopter Skiing LLP (also referred to as STHS) trips as specified in the following terms and conditions which I understand and agree to:

- 1.1 That I will not be permitted to participate in any STHS trip unless a "Release of Liability, Waiver of Claims, Assumption of Risks and Indemnity Agreement" is properly signed and witnessed onsite by a qualified STHS staff member.

Booking conditions continued on page 2



2021-22 Wholesale Multiday Heli Package Booking Form



reservations@selkirk-tangiers.com

T: 250.837.5378

TF: 1.800.663.7080

Fax: 250.837.5766

- 1.2 That STHS reserves the right to cancel a package at any time if STHS prescribed safety procedures are not followed including the wearing of approved masks.
- 1.3 That STHS requires all participants to be 15 years of age or older. Participants who are 18 years old or younger must have a parent or guardian to co-sign their waiver as well as ski with them at all times. See 'STHS Minor Policy' for details.
- 1.4 It is understood and agreed that it is my responsibility to arrive at the required time and location to commence any trip. It is also my responsibility to ensure proper entry through Canadian Customs and Immigration if entering from outside Canada.
- 1.5 STHS reserves the right to cancel any ski package at any time. Full refunds will be given in this case.
- 1.6 STHS constructs groups based on guest abilities outlined on this form. If abilities are not homogenous, to the point where it adversely affects the heli program, STHS reserves the right to move guests into other groups that they may fit better with. STHS also reserves the right to not fly a client for their full package if they aren't fit or able to fulfill the minimum fitness and ability level required for that package. No refund to client or agent will be offered in this case.
- 1.7 STHS constructs groups based on client weights outlined on their individual booking form(s). STHS reserves the right to rearrange groups in order to maintain safe group weights as required by Canadian Aviation regulations.
- 1.8 All medical evacuation costs will be the responsibility of the client.

Transceivers Use of an STHS issued Barryvox transceiver is mandatory while skiing with us and it is your responsibility to safeguard and return it to us at the conclusion of your stay. Should the transceiver not be returned, a charge of \$550 + tax will be added to your final bill.

Photo Release I give permission to STHS/Revelstoke Mountain Resort to use photos of me (or likeness thereof) for Marketing and Promotional use.

☐ **YES**, I CONFIRM THAT I HAVE READ AND UNDERSTOOD THE ABOVE BOOKING CONDITIONS PRIOR TO AGREEING WITH THEM. I AM AWARE THAT BY AGREEING TO THIS DOCUMENT I AM HELD ACCOUNTABLE TO THE CONDITIONS WITHIN.

☐ **YES**, I HAVE READ AND UNDERSTOOD THE STHS "RELEASE OF LIABILITY, WAIVER OF CLAIMS, ASSUMPTION OF RISKS AND INDEMNITY AGREEMENT" AND I UNDERSTAND THAT I WILL BE REQUIRED TO COMPLETE AND SIGN THIS WAIVER UPON CHECK IN AT STHS PRIOR TO MY FIRST DAY OF HELI SKIING.

Signature: _____ Date: Month: _____ Day: _____ Year: _____

Comments: _____

FOR OFFICE USE ONLY

Order ID #: _____

ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS,
ACCEPTATION DES RISQUES ET CONVENTION D’INDEMNISATION

(ci-après « clause de non-responsabilité »)

EN SIGNANT LA PRÉSENTE CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ. VOUS RENONCEZ À CERTAINES GARANTIES JURIDIQUES OU VOUS LES ABANDONNEZ. CES GARANTIES COMPRENNENT LE DROIT D’INTENTER DES POURSUITES POUR NÉGLIGENCE. VIOLATION DU CONTRAT OU VIOLATION DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS OU DE DEMANDER UNE INDEMNITÉ APRÈS UN ACCIDENT

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

LA PRÉSENTE ENTENTE ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE À TOUS FUTURS PARTICIPANTS DANS DES ACTIVITÉS EN PLEIN AIR.

Initiale

Nom et prénom(s)	Nom		Prénom(s)	Initiale
Adresse	Rue		Ville	Prov./État
	Code	Pays	Date de naissance J/M/A	Âge

À: SELKIRK TANGIER HELICOPTER SKIING LLP 0788087B.C. Ltd., REVELSTOKE MOUNTAIN RESORT LIMITED PARTNERSHIP NORTHLANDS PROPERTIES CORPORATION, MUSTANG HELICOPTERS INC., SELKIRK MOUNTAIN, HELICOPTERS LTD., ARROW HELICOPTERS INC., CANADIAN POWDER SKIING INC., MOUNTAIN SPORTS DISTRIBUTION. SA MAJESTÉ LA REINE À DROITE DE LA PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, ainsi que leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, administrateurs, dirigeants, employés respectifs, guides, agents, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, représentants, successeurs, assignés, autres invités et tous les participants à l’héliski (qui sont tous par la suite collectivement appelés les « libérés »).

DÉFINITIONS

Dans la présente *Convention de dégagement*, les termes « **activités en milieu sauvage** » comprennent l'ensemble des activités, mais sans s'y restreindre : de l'hébergement, du transport, des occupations et des services fournis, organisés, dirigés, parrainés ou autorisés par les Participants et englobent, sans s'y limiter, le ski, le surf des neiges (planche à neige), la motoneige, la randonnée pédestre, la raquette et les autres formes de déplacements dans l'arrière-pays; la location ou l'usage de skis, planches à neige ou autre équipement; les démonstrations; les cours de familiarisation ou d'instruction; l'embarquement, le déchargement et les déplacements à bord ou autour d'un hélicoptère, d'une dameuse, d'une motoneige ou de tout véhicule à moteur; de même que tout autre service, activité ou manifestation lié d'une façon ou d'une autre aux activités en milieu sauvage.

ACCEPTATION DES RISQUES : AVALANCHES, TERRAIN ALPIN, DÉPLACEMENTS EN MILIEU SAUVAGE, CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES, ETC. Je suis conscient du fait que la participation à des activités en pleine nature comporte de nombreux risques, dangers et obstacles. Il arrive souvent que des avalanches se produisent sur le terrain visé par les activités en pleine nature et qu'elles puissent être causées par les forces de la nature ou par des personnes se déplaçant sur le terrain. Je reconnais et accepte que les Participants ne pourront peut-être pas prédire si le terrain sera suffisamment sûr pour se prêter à l'exercice d'activités en milieu sauvage ou si une avalanche peut survenir. Le terrain utilisé pour exercer des activités en milieu sauvage n'est pas contrôlé, ni balisé, ni inspecté et il présente de nombreux risques, dangers et obstacles en plus des risques d'avalanche. Ces dangers peuvent comprendre, sans s'y limiter : les corniches; les crevasses; les falaises; les arbres, les troncs et souches d'arbre; les puits de neige « *tree well* »; les ruisseaux; les pierres; les blocs rocheux; les arbres tombés; les trous et affaissements sur ou sous la surface neigeuse; les conditions d'enneigement variables et difficiles; les routes de dameuse et les bancs de neige ; les clôtures et autres structures artificielles; l'enfouissement sous la neige; les impacts ou collisions avec d'autres personnes ou des objets; se perdre ou perdre de vue son groupe ou son guide; les maladies infectieuses contractées par des virus, des bactéries, des parasites et des champignons qui peuvent être transmis par contact direct ou indirect; défaut d'équipement; la négligence de la part de tiers, notamment d'autres participants; et la **NÉGLIGENCE DE LA PART DES PARTICIPANTS. JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE ENGLOBE L'OMISSION PAR LES PARTICIPANTS DE PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR ME PROTÉGER OU AVERTISSEZ-MOI DU DES RISQUES, DANGERS ET OBSTACLES DÉCOULANT DES ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE.** La communication en terrain alpin est difficile et, en cas d'accident, il est possible que les opérations de sauvetage et les traitements médicaux ne soient pas disponibles. Les conditions météorologiques en terrain alpin peuvent être très sévères et changer rapidement et sans avertissement, ce qui rend les déplacements en hélicoptère, dameuse ou motoneige dangereux.

JE RECONNAIS LES RISQUERS, DANGERS ET OBSTACLES LIÉS AUX ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE ET J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE DE TELS RISQUES, DANGERS ET OBSTACLES AINSI QUE L'ÉVENTUALITÉ DE BLESSURES CORPORELLES, DE DÉCÈS, DE DOMMAGES MATÉRIELS ET DE PERTES MATÉRIELLES QUI PEUVENT EN RÉSULTER.

AVIS AUX SURFEURS DES NEIGES (PLANCHISTES) ET SKIEURS TÉLÉMARKS : RISQUES ACCRUS

Contrairement aux systèmes de bottes et de fixations de ski alpin, les systèmes de bottes et de fixations de planche à neige et de ski de télémark ne comportent pas de mécanisme de déclenchement de sécurité permettant de libérer l'utilisateur en situation normale. L'utilisation de courroie de sûreté ou de tout mécanisme de retenue par les surfeurs des neiges ou les skieurs télémarks non équipés de frein augmente le risque de ne pas survivre à une avalanche.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS ET ACCORD D'INDEMNISATION

En contrepartie de l'acceptation par les **PARTICIPANTS** de ma participation aux activités en milieu sauvage, je consens par la présente à :

1. **RENONCER À TOUT RECOURS** que j'ai ou que je pourrais avoir subséquemment envers les **PARTICIPANTS** et à **LIBÉRER LES PARTICIPANTS** de toute responsabilité en cas de perte, dommage, dépense ou blessure y compris la mort que moi-même ou un proche parent pourrait subir en conséquence de ma participation aux activités en milieu sauvage, **PROVOQUÉ PAR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE ET UNE RUPTURE DE CONTRAT OU LE MANQUEMENT À UNE OBLIGATION OU AU DEVOIR DE VIGILANCE, Y COMPRIS CELUI QUI EST PRÉVU DANS LA OCCUPIERS LIABILITY ACT** (Loi sur la responsabilité des occupants) R.S.B.C. 1996, ch. 337, **DE LA PART DES PARTICIPANTS. IL EST ENTENDU QUE LA NÉGLIGENCE COMPREND L'OMISSION, PAR LES PARTICIPANTS, DE PRENDRE LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES POUR ME SAUVEGARDER ET ME PROTÉGER OU AVERTISSEZ-MOI DU DES RISQUES ET DANGERS LIÉS PARTICIPANT À AUX ACTIVITÉS EN MILIEU SAUVAGE MENTIONNÉS PRÉCÉDEMMENT;**

2. **EXONÉRER ET INDEMNISER LES PARTICIPANTS** de toute responsabilité de quelque nature que ce soit relativement à tout dommage corporel ou matériel subi par une tierce personne à la suite de ma participation aux activités en milieu sauvage;
3. La présente *Clause de non-responsabilité* sera en vigueur et liera mes héritiers, mes proches parents, mon exécuter testamentaire, mes administrateurs, mes ayant droits et représentants, advenant mon décès ou inaptitude;
4. La présente *Clause de non-responsabilité* ainsi que tout droit, tout devoir et toute obligation entre ses parties seront exclusivement régis et interprétés en vertu des lois de la province de la Colombie-Britannique et aucune autre compétence;
5. Tout litige impliquant les parties à la présente *Clause de non-responsabilité* ne pourra être présenté que dans la province de la Colombie-Britannique et ne sera soumis qu'à la compétence des tribunaux de la province de la Colombie-Britannique.

En concluant la présente *Clause de non-responsabilité*, je n'invoque aucune représentation ou déclaration, verbale ou écrite, faite par les Participants relativement à la sécurité des activités en milieu sauvage, à l'exception de ce qui y est énoncé.

J'AI LU ET COMPRIS LA PRÉSENTE CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ ET JE RECONNAIS QU'EN LA SIGNANT, JE RENONCE À CERTAINS DROITS CONFÉRÉS PAR LA LOI ET QUE MOI-MÊME OU MES HÉRITIERS, PROCHES PARENTS, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ADMINISTRATEURS, AYANT DROITS ET REPRÉSENTANTS POURRIONS EXERCER ENVERS LES PARTICIPANTS. JE RECONNAIS QUE LA PRÉSENTE ENTENTE ET DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE À TOUS FUTURS PARTICIPANTS DANS DES ACTIVITÉS EN PLEIN AIR.

Signé en ce _____^e jour de _____ 20 _____

Signature du témoin:
Nom (lettres moulées SVP):

Signature du client:
Nom (lettres moulées SVP) :
Signature du parent ou tuteur (client de moins de 19 ans) :